



## CERTIFICAT DE CONFORMITÉ DE MÉLANGES DE PARFUMS AVEC LES STANDARDS DE L'IFRA

Ce certificat évalue la conformité du mélange parfumé aux normes IFRA et fournit des restrictions d'utilisation si nécessaire. Il est basé uniquement sur les matériaux soumis aux normes IFRA pour le ou les paramètres de toxicité décrits dans chaque norme.

Ce certificat ne remplace donc pas une évaluation complète de la sécurité du mélange parfumé.

### CERTIFICAT DÉLIVRÉ À:

#### **BelCandle**

Rue de la Jonction, 53  
6880 BERTRIX, Belgique  
[info@belcandle.be](mailto:info@belcandle.be)

### CHAMP D'APPLICATION DU CERTIFICAT:

Cactus du désert BEL023

### INFORMATIONS OBLIGATOIRES :

Nous certifions que le mélange ci-dessus est conforme aux normes de l'INTERNATIONAL FRAGRANCE ASSOCIATION (IFRA), jusqu'au 50e amendement au code de pratique de l'IFRA (publié en juin 2021) à condition qu'il soit utilisé dans la ou les classes suivantes) à un niveau de concentration maximal de :

Catégorie(s) IFRA [voir le tableau 10 des Directives d'utilisation des standards de l'IFRA pour plus d'informations]	Concentration d'utilisation (%) <sup>*</sup>	Application du produit
Catégorie 1	0 %	Produits à lèvres de tous types (rouges à lèvres solides et liquides, baumes, transparents ou colorés, etc.) Jouets pour enfants.
Catégorie 2	7 %	Produits désodorisants et antitranspirants de tous types y compris tout produit pour toute utilisation prévue ou raisonnablement prévisible sur l'aisselle ou étiqueté comme tel (aérosol, stick, roll-on, sous-bras, déodorant Cologne, etc.) Aérosol pour le corps (y compris brume corporelle).

Clause : Ce certificat prévoit des restrictions d'utilisation du produit déterminé sur la base uniquement des matériaux restreints par les standards de l'IFRA pour le(s) paramètre(s) de toxicité décrit(s) dans chaque standard. Ce certificat ne prévoit aucune certification d'une évaluation de sécurité complète de tous les composants du produit. Ce certificat est la responsabilité du fournisseur de parfum le délivrant. Il n'a d'aucune façon été préparé ou approuvé par l'IFRA.



Catégorie 3	1.9 %	Produits pour les yeux de tous types (fard à paupières, mascara, eyeliner, maquillage pour les yeux, masques pour les yeux, coussins pour les yeux, etc. ) y compris soin pour les yeux et crème hydratante Maquillage pour le visage et fond de teint Démaquillant pour le visage et les yeux Bandes pour les pores du nez Lingettes ou mouchoirs rafraichissant(e)s pour le visage, le cou, les mains, le corps Peinture pour le visage et le corps (pour enfants et adultes) Masques pour le visage et le contour des yeux.
Catégorie 4	47.5 %	Parfum hydroalcoolique et non-hydroalcoolique fin de tous types (eau de toilette, parfum, eau de Cologne, parfum solide, crème parfumée, après-rasage de tous types, etc.) Bracelets parfumés Ingrédients pour kits de parfum et mélanges de fragrances pour kits cosmétiques Tampons parfumés, emballages en aluminium Bandes parfumées pour produits hydroalcooliques.
Catégorie 5A	22.5 %	Crèmes, huiles, lotions corporelles de tous types Produits pour les soins des pieds (crèmes et poudres) Répulsif à insectes (destiné à être appliqué sur la peau) Toutes poudres et talc (hormis les poudres et talc pour bébés).
Catégorie 5B	3.8 %	Lotion tonique Crèmes hydratantes et crèmes pour le visage.
Catégorie 5C	3.8 %	Crème pour les mains Produits pour les soins des ongles y compris les crèmes pour les cuticules, etc. Désinfectants pour les mains
Catégorie 5D	1.25 %	Crème/lotion pour bébés, huile pour bébés, poudres et talc pour bébés
Catégorie 6	0 %	Dentifrice Bain de bouche, y compris les vaporisateurs pour l'haleine Poudre dentifrice, bandes, comprimés pour bain de bouche.
Catégorie 7A	3.8 %	Permanentés ou autres traitements chimiques des cheveux (à rincer) (par ex., défrisants), y compris colorants capillaires à rincer.
Catégorie 7B	3.8 %	Sprays capillaires de tous types (pompes, aérosols, etc. ) Produits d'aide au coiffage autres que sous la forme d'aérosols (mousse, gels, après-shampoings sans rinçage) Permanentés ou autres traitements chimiques des cheveux (sans rinçage) (par ex., défrisants), y compris colorants capillaires sans rinçage Shampooing - Sec (shampooing sans eau) Désodorisant pour cheveux.

Clause : Ce certificat prévoit des restrictions d'utilisation du produit déterminé sur la base uniquement des matériaux restreints par les standards de l'IFRA pour le(s) paramètre(s) de toxicité décrit(s) dans chaque standard. Ce certificat ne prévoit aucune certification d'une évaluation de sécurité complète de tous les composants du produit. Ce certificat est la responsabilité du fournisseur de parfum le délivrant. Il n'a d'aucune façon été préparé ou approuvé par l'IFRA.



Catégorie 8	1.25 %	Lingettes intimes Tampons Lingettes pour bébés Papier toilette (humide)
Catégorie 9	11.5 %	Pain de savon Shampooing de tout type Nettoyant visage (à rincer) Après-shampooing (à rincer) Savon liquide Nettoyants pour le corps et gels douche de tous types Savon, bain, shampooing pour bébés Gels, mousses, sels, huiles et autres produits ajoutés à l'eau du bain Produits pour les soins des pieds (pieds placés à tremper dans un bain) Crèmes à raser de tous types (stick, gels, mousses, etc. ) Toutes crèmes dépilatoires (y compris pour le visage) et cires pour épilation mécanique Shampooing pour animaux de compagnie
Catégorie 10A	11.5 %	Détergent à lessive pour lavage à la main (y compris les concentrés) Prétraitement du linge de tous types (par ex., pâte, aérosols, sticks) Détergeant pour vaisselle à la main (y compris les concentrés) Nettoyants de tous types pour surfaces dures (nettoyants salle de bain et cuisine, cire pour meubles, etc.) Détergents pour lessive en machine avec un contact avec la peau (par ex., liquides, poudres) y compris les concentrés Kits de nettoyage à sec Lingettes pour la lunette des toilettes Assouplissants textiles de tous types y compris les feuilles assouplissantes Produits nettoyants pour la maison, autres types y compris les nettoyants de tissu, nettoyants de surface douce, nettoyants de tapis, sprays et lingettes pour l'entretien des meubles, lingettes nettoyantes pour le cuir, produits détachants, pulvérisateurs renforçants pour textiles, produits de traitement pour textiles (par ex., vaporisateurs d'amidon, tissu traité avec des parfums après lavage, désodorisants pour textiles ou tissus) Cire pour sols Huile parfumée pour anneau d'ampoule, diffuseurs à bâtons, pot-pourri, recharges liquides pour assainisseurs d'air (systèmes sans cartouche), etc. Eau de repassage (eau distillée parfumée)

Clause : Ce certificat prévoit des restrictions d'utilisation du produit déterminé sur la base uniquement des matériaux restreints par les standards de l'IFRA pour le(s) paramètre(s) de toxicité décrit(s) dans chaque standard. Ce certificat ne prévoit aucune certification d'une évaluation de sécurité complète de tous les composants du produit. Ce certificat est la responsabilité du fournisseur de parfum le délivrant. Il n'a d'aucune façon été préparé ou approuvé par l'IFRA.



Catégorie 10B	36 %	<p>Aérosols pour animaux – aérosols appliqués sur des animaux de tous types</p> <p>Aérosols assainisseurs d'air, manuels, y compris aérosols et pompes</p> <p>Aérosols insecticides</p>
Catégorie 11A	1.25 %	<p>Tampons, serviettes hygiéniques et coussinets interlabiaux classiques pour l'hygiène féminine</p> <p>Langes (pour bébés et adultes)</p> <p>Culotte, serviette d'incontinence pour adultes</p> <p>Papier toilette (sec)</p>
Catégorie 11B	1.25 %	<p>Collants avec crème hydratante</p> <p>Chaussettes, gants parfumés</p> <p>Mouchoirs pour le visage (mouchoirs secs)</p> <p>Serviettes</p> <p>Papier absorbant</p> <p>Sacs de blé</p> <p>Masques pour le visage (papier/protecteurs) par ex., masques chirurgicaux non utilisés en tant que dispositif médical</p> <p>Fertilisants, solides (pellets ou poudre)</p>
Catégorie 12	100 %	<p>Bougies de tous types (y compris dans un contenant)</p> <p>Détergents textiles pour lavage en machine avec un contact cutané minimal (par ex., capsules liquides, doses)</p> <p>Assainisseurs d'air automatisés et parfums de tous types (aérosol concentré avec doses précises [fourchette de 0,05 à 0,5 ml/pulvérisation], plug-ins, systèmes clos, substrat solide, livraison de membrane, dispositif électrique, poudres, sachets parfumés, encens, recharges liquides [cartouche], cristaux désodorisants)</p> <p>Systèmes d'alimentation en air</p> <p>Litière pour chat</p> <p>Coques de téléphone</p> <p>Désodorisants/masqueurs non destinés à entrer en contact avec la peau (par ex., désodorisants pour sèche-linge, poudres pour tapis)</p> <p>Combustibles</p> <p>Insecticides (par ex., spirale anti-moustiques, papier, dispositifs électriques, pour vêtements) autres qu'en aérosols</p> <p>Bâtons d'encens</p> <p>Produit vaisselle et désodorisants – pour lave-vaisselle</p> <p>Jeux olfactifs</p> <p>Peintures</p> <p>Articles en plastique (hormis jouets)</p> <p>Grattez et sentez</p> <p>Pack de senteurs</p>

\*Concentration d'utilisation actuelle ou concentration d'utilisation maximale

Pour d'autres sortes d'applications ou pour une utilisation à des concentrations plus élevées, une nouvelle évaluation pourrait être nécessaire. Veuillez contacter: BelCandle.



Informations quant à la présence et à la concentration d'ingrédients de parfum soumis aux standards de l'IFRA dans le mélange de parfums (Cactus du désert BEL023) est comme suit:

Matériaux relevant du champ d'application des standards de l'IFRA	N° CAS	Recommandation issue d'un standard de l'IFRA:	Concentration (%) dans la composition parfumante ou le produit fini	Commentaire
Citronellol	106-22-9 1117-61-9 141-25-3 26489-01-0 6812-78-8 68916-43-8 7540-51-4	Limité	1	
Dimethylcyclohex-3-ene-1-carbaldehyde (mixed isomers)	27939-60-2 35145-02-9 36635-35-5 67801-65-4 68039-48-5 68039-49-6 68084-52-6 68737-61-1	Limité	1.7835	
cis,trans-4-(Isopropyl)cyclohexanemethanol	5502-75-0 13828-37-0 13674-19-6	Limité	0.005375	
Benzaldehyde	100-52-7	Limité	0.15	
Geraniol	106-24-1	Limité	0.18	
Hydroxycitronellal	107-75-5	Limité	0.3	
Benzyl benzoate	120-51-4	Limité	0.0441	
α-Methyl-1,3-benzodioxole-5-propionaldehyde (MMDHCA)	1205-17-0	Limité	0.25	
α-Amyl cinnamic aldehyde	122-40-7	Limité	0.85	
Phenylacetaldehyde	122-78-1	Limité	0.1	
Hexyl salicylate	6259-76-3	Limité	0.041875	
trans-2-Hexenal	6728-26-3	Limité	0.002	
Methyl eugenol	93-15-2	Limité	0.002	
Eugenol	97-53-0	Limité	0.75	
Cyclamen aldehyde	103-95-7	Limité	2	
Limonene	138-86-3 7705-14-8 5989-27-5 5989-54-8	Spécification	0.02	



Linalool	126-90-9 126-91-0 78-70-6	Spécification	0.006
----------	---------------------------------	---------------	-------

Date d'émission : 22/06/2022

Clause : Ce certificat prévoit des restrictions d'utilisation du produit déterminé sur la base uniquement des matériaux restreints par les standards de l'IFRA pour le(s) paramètre(s) de toxicité décrit(s) dans chaque standard. Ce certificat ne prévoit aucune certification d'une évaluation de sécurité complète de tous les composants du produit. Ce certificat est la responsabilité du fournisseur de parfum le délivrant. Il n'a d'aucune façon été préparé ou approuvé par l'IFRA.